

4 octobre 2019 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

100 ans du journal La Montagne : échange entre le Président de la République et les invités

Intervenant non identifié

Merci, monsieur le Président. Nous allons donc passer à un moment d'échange avec la salle, spontané, des micros vont circuler et nous vous demanderons de vous présenter, de donner votre nom et votre fonction pour un petit peu de contexte à ces questions. Et pour la première question, le micro est à Sandrine THOMAS, rédactrice en chef de *La Montagne*.

Sandrine THOMAS

Bonsoir, monsieur le Président. Vous avez la réputation de plutôt fuir la presse et les journalistes. Vous étiez hier soir à Rodez, vous l'avez dit tout à l'heure, face à 500 lecteurs sur le thème des retraites. Vous êtes ici, ce soir, à Clermont-Ferrand, pour célébrer le centenaire du journal *La Montagne*, et on le voit, depuis quelques semaines et quelques mois, vous êtes davantage présent dans les territoires et dans les médias. Est-ce que cela signifie que votre regard sur la presse a changé en 18 mois de présidence ? Et est-ce que vous faites une différenciation entre la presse nationale et la presse quotidienne régionale ?

Emmanuel MACRON

Alors je ne sais pas quelle est ma réputation, mais dans la fonction qui est la mienne, fuir totalement la presse et les journalistes, c'est de l'inconscience ou du suicide, donc je n'ai pas fait... J'ai voulu en tout cas, dès le début, dire que pour moi, il ne pouvait pas y avoir de connivence, que la relation ne pouvait pas être une relation de connivence ou de confiance, et qu'elle nécessitait une hygiène de vie de relation. J'y tiens. Ensuite, le fait d'être là, parmi vous, n'est pas une décision d'il y a quinze jours, je le disais. C'est un engagement que j'avais pris auprès du Directeur général en janvier 2018, quelques mois après avoir été élu. C'est le fruit d'un engagement lointain. Mais c'est vrai qu'on apprend à pratiquer, et on apprend aussi à savoir comment on veut expliquer les choses et les partager, et en quoi, en effet, les titres de presse, les journalistes sont non pas un relais mais des acteurs importants. Vous l'avez évoqué dans votre propos, je l'ai dit rapidement, les journalistes dont vous parlez, qu'ils soient d'ailleurs de radio, de télévision, de presse quotidienne régionale ou nationale ou de presse hebdomadaire, ont cette fonction d'être des critiques avertis, spécialistes de leur domaine, et d'être dans la société une forme de tiers de confiance pour le lecteur. Il y a des fonctions différentes. Il y a des éditorialistes qui donnent des avis, mais les journalistes cherchent à bâtir une relation avec la vérité, et donc à mettre en regard différents propos. Je pense que l'on a besoin de cette fonction, et ce qui est vrai, c'est qu'on est dans un monde où, au fond, les discours sont de moins en moins intermédiés, où, par les réseaux sociaux, les chaînes d'information en continu que vous évoquiez, il y a une espèce de fracas d'informations et de commentaires et que les gens ont du mal à construire une pensée indépendante et en quelque sorte une relation à la chose. Le travail des journalistes est, à cet égard, je crois, encore plus vital aujourd'hui qu'hier. C'est toute la réflexion, d'ailleurs, qui a été conduite dans le cadre de la préparation de la loi qui est en train d'être finalisée, qui a été portée par votre profession, et ça, je pense, plus j'avance de là où je suis, que c'est une fonction indispensable. Je pense qu'on ne peut pas, dans une démocratie, dire que toutes les paroles se valent, en tout cas quelles qu'elles sont émises depuis des endroits qui sont tous identiques. Quand on est journaliste, on a appris un métier, on répond à une déontologie, la charte du journal auquel on appartient, en tout cas du titre. Ça veut dire qu'il y a des garanties de probité, de sérieux de l'information qui est donnée. Et ce dont je suis sûr et ce dont je suis sans doute plus convaincu aujourd'hui qu'il y a quelques mois ou quelques années, c'est que cette fonction est indispensable dans la démocratie, parce que sinon, c'est le fracas des tweets qui s'échangent, des avis et des commentaires de gens qui se retrouvent sur un plateau dont on ne sait pas qui ils sont, et comme disait l'autre, d'où ils parlent, et le "d'où ils parlent" est important parce qu'on peut avoir des spécialistes qui sont plus ou moins spécialistes, on peut avoir des gens qui sont plus ou moins liés à la situation, et à cet égard, le journaliste a cette fonction. Ensuite, sur les distinctions que vous faites, je crois qu'un des autres problèmes de notre société, c'est le fracas permanent, c'est le fait que ça ne s'arrête jamais.

Et je ne suis pas sûr qu'anthropologiquement, nous soyons faits pour que ça ne s'arrête jamais. Pour les responsables politiques, il y en a beaucoup ici, le fait que ça ne s'arrête jamais, il n'est pas toujours très bon pour nous. Ça nous amène à toujours devoir réagir, suivre. Le rite, en tout cas l'information qui tombe à un moment donné, je trouve, a des vertus. Elle a les vertus d'une forme de nécessaire lenteur démocratique qui consiste à ce qu'à un moment donné, des gens se soient posés pour vérifier leurs informations, écrire quelque chose, que ce soit chaque jour ou chaque semaine, que l'ayant écrite ils l'aient vérifiée et qu'à date elle soit la plus sûre, et que des gens considèrent que s'instruire, s'informer chaque matin est une bonne hygiène. Je le crois. Je pense que le rapport à la presse, même si vous êtes de plus en plus sur le numérique, même si, de plus en plus, vous êtes aussi dans le rapport à une continuité, une permanence de l'information, le caractère rituel qu'il peut y avoir dans certains rendez-vous radiophoniques, télévisuels ou de la presse est important. Enfin, je fais une distinction entre la presse nationale et régionale, qui est une distinction de réalité. L'ancrage territorial donne un autre regard et a peut-être permis de maintenir, si je puis dire, une confiance transpartisanne à l'égard de journaux. Je le vois d'ailleurs pour votre journal. Quelles que soient les sensibilités politiques, les gens se retrouvent dans le journal qu'on lit et qui dit la vérité, la réalité et son quotidien. La presse nationale, on a chacun ses références, mais elles sont parfois plus liées à des affinités électives, des courants de pensée, des attachements philosophiques. La presse quotidienne régionale à ça de particulier, comme je le disais à l'instant, qu'elle lie la vie de nos concitoyens dans un espace qui est perceptible, qui est tangible pour eux, et les grandes problématiques de la nation et de l'international. Je pense que, par cette dialectique, elle les dit d'une manière différente, qui est souvent moins orientée sur le plan politique et plus concrète, plus tangible pour nos concitoyens. C'est pour cela que, en effet, j'ai décidé à plusieurs reprises de passer par la presse quotidienne régionale pour sélectionner des lecteurs et pouvoir m'exprimer et échanger sur des préoccupations du quotidien. Quand on parle des retraites, ce n'est pas une mauvaise idée de demander au groupe de *La Dépêche* de sélectionner les lecteurs, dont c'est la préoccupation, qui s'expriment dans leur tribune, pour dire : on a un débat, ce n'est pas moi qui ai choisi les gens, ce sont ceux du journal, mais ça permet d'avoir justement cette relation plus directe. Voilà donc je pense que la construction de cette confiance, le professionnalisme, la déontologie sont des éléments indispensables. Mon regard n'a pas changé parce que je ne pensais pas l'inverse. Il s'est consolidé, compte tenu, on le voit, de la situation dans laquelle est notre démocratie aujourd'hui et beaucoup d'autres. On a vécu, il y a quelques jours, une catastrophe industrielle à Rouen. Regardez comment la réaction collective s'est faite. Beaucoup de gens se sentent angoissés à voir des photographies d'explosions qui venaient de Chine, des faux comptes sur Twitter qui étaient des simulations de ceux de la préfecture. Il faut des gens qui se déplacent, qui interviewent, qui vérifient les faits. Il faut des journalistes, et le travail qu'a eu d'ailleurs la presse locale, Paris-Normandie en l'espèce, en particulier, a été très utile. Voilà en quelques mots.

Intervenant non identifié

Merci. Y a-t-il des questions dans la salle ? Je vois une main qui se lève là-haut, mesdemoiselles, s'il vous plaît... Et je vous demanderai de donner votre nom et votre fonction, s'il vous plaît.

Nicolas BORDAS

Bonjour, je m'appelle Nicolas BORDAS. Je suis, comme on dit, un Clermontois monté à Paris pour travailler dans la publicité, et la question que j'aimerais poser est la suivante. Il y a un très bon livre de Jean-Christophe FROMANTIN qui s'appelle *Travailler là où nous voulons vivre*. C'est aussi le leitmotiv d'une romancière de la région, qui s'appelle Cécile COULON, qui dit : chaque fois que, maintenant que j'ai réussi, en quelque sorte, parce que je vends des livres, les gens me disent "mais quand est-ce que tu montes à Paris ?". Je leur dis : mais en fait je n'ai pas envie de monter à Paris, je suis très bien là où je suis. Donc ma question est : est-ce qu'il n'est pas temps, malgré toutes les réformes difficiles, qui sont celles que vous devez faire et qui ne sont pas toujours populaires, de renouer avec une grande réforme populaire qui s'appelle la décentralisation ? Est-ce qu'on ne pourrait pas pousser beaucoup plus loin, beaucoup plus vite le bouchon en y ajoutant un petit TGV entre Paris et Clermont-Ferrand ?

Emmanuel MACRON

D'abord, si j'étais cohérent avec le début de votre propos, ça plaide moins pour le TGV, mais je pense que la mobilité, on en a besoin, et la mobilité d'ailleurs vers Paris. J'ai suivi votre campagne estivale qui fut fort utile, mais aussi les mobilités au sein d'une région, les mobilités entre telle ou telle ville sous-préfecture ou autres, avec la capitale régionale ou autres. Je vois nos amis du Cantal qui sont ici, c'est des débats qu'on a eu souvent et le cœur du problème de mobilité est là. D'abord, sur ce que vous venez de dire, il ne doit pas y avoir de

destin en effet qu'à Paris, il ne peut pas y en avoir que non plus dans les capitales régionales ou les métropoles. Néanmoins, et c'est une certitude, je pense que d'ailleurs, plus on ira vers une utilisation partagée du numérique, plus on arrivera à le diffuser partout, ce qui est le plan sur lequel on est en train de déployer les choses d'ici à 2022, plus vous permettrez de remettre de l'activité, qu'elle soit créative, industrielle ou autres, au plus près du terrain, et de penser différemment les choses y compris pour l'Etat lui-même. Je l'ai dit à plusieurs reprises. L'Etat a eu tendance à centraliser beaucoup de ses moyens à Paris, dans les capitales de région, et à beaucoup vider les sous-préfectures et les préfectures de département. La réalité, c'est qu'avec le numérique, on peut penser les choses à l'envers et vivre dans des endroits où la vie est plus agréable, où le foncier est moins cher, et faire un travail qui est, pour partie, pour l'endroit où on est, pour partie, pour la capitale de région ou pour Paris. Donc ça doit nous permettre de penser différemment les choses. Ça, je dirais, c'est une évolution de la vie, de nos modes de vie qui n'a pas forcément grand-chose à voir avec le sujet de la décentralisation. Comme vous l'avez évoqué, je vais y répondre, mais je distinguerais les deux. Il se trouve qu'il y a des endroits où on a bien vécu dans un Etat qui était beaucoup plus centralisé qu'aujourd'hui. Parfois, les gens ont la nostalgie de ce que pouvaient être nos campagnes dans les années 1960, 1970. Vous aviez un Etat qui était beaucoup plus centralisé et où il n'y avait aucune forme de décentralisation. Donc je pense qu'écraser les deux réalités serait sans doute insincère. Première partie de ma réponse : je suis favorable à ce que les gens puissent vivre, porter leur passion ou leur activité loin de Paris et des capitales régionales, et je pense que diffuser la mobilité physique et l'accès au numérique sont deux moyens d'y arriver très bien. Je pense que ces choses-là sont en train et vont bouger plus vite qu'on ne le pense. Ensuite, sur la décentralisation, c'est un débat qui n'est pas nouveau, et au fond, quand je regarde notre décentralisation actuelle, elle a permis de développer des compétences au plus près du terrain et de retransférer des compétences sur les 30 dernières années au plus près du terrain qui sont parfois plus pertinentes qu'elles ne l'étaient à Paris, avec aussi une vie démocratique et une pression de l'électeur qui fait que c'est parfois plus efficace. Néanmoins, souvent, quand on parle de décentralisation, on n'a pas les idées claires pour moi. C'est à dire que tout le monde est candidat pour prendre des compétences, mais rares sont les candidats pour prendre les responsabilités qui vont avec. Je m'explique : on a décentralisé des tas de compétences, et quand ces compétences vont mal au niveau local, on dit que c'est la faute de l'Etat. Moi, je suis pour la décentralisation des compétences et des responsabilités qui vont avec, mais pour des choses qui sont claires, c'est qu'à ce moment-là, on ne se tourne plus vers l'Etat le jour où ça va mal, et à ce moment-là, les gens sont au clair pour savoir pour qui ils votent. En France, les gens, quand ils votent pour la politique de l'emploi, ils votent à quel niveau ? Est-ce qu'ils votent pour le Président de région, pour le Président de la République ou leur Député ? C'est une vraie question qu'il faut qu'on se pose. Mais elle est démocratique aussi parce que si vous transférez des compétences à un niveau de collectivité locale et que les gens vous mettent des débats au niveau national sur lesquels les gens n'ont plus la main, ça ne marche pas. Moi je sais une chose. Aujourd'hui, par exemple, sur beaucoup de sujets de logement, on doit décentraliser davantage, ma conviction. Je ne veux pas préempter le débat qui est en train de se nouer entre les collectivités et le gouvernement. Mais moi, j'ai été candidat pendant plusieurs mois, je n'ai pas croisé de concitoyens qui pensaient que j'allais régler tout seul le problème du logement. Ils se tournent beaucoup plus vers leurs élus que sont le maire, parfois le département même si ce n'est pas le premier à pouvoir faire quelque chose mais sur beaucoup de sujets oui, et la région, l'interco, ils vont regarder, etc., mais peu le Président. Sur des sujets comme l'emploi, bon courage pour faire une campagne présidentielle ou des campagnes législatives en disant : "l'emploi, ce n'est plus nous, c'est au niveau de la région ou du département." On parlait des politiques sociales. On a par exemple décentralisé le RSA. Ce n'est pas un cadeau qu'on a fait à l'époque aux départements. Certains en portent encore les difficultés financières. Mais la politique sociale qui va avec le RSA, ce n'est pas le département qui la gère, c'est un vrai débat démocratique qu'il faut avoir. Est-ce qu'on veut dans notre pays que la politique sociale soit gérée au niveau du département ? Je suis ouvert, mais il faut que les gens se prononcent. Mais là, on a fait sur la politique de décentralisation bien souvent une politique de gribouille, soit en donnant des compétences et en gardant une partie de la responsabilité et donc pas d'emmerdes, si je puis m'exprimer aussi familièrement, soit en transférant la charge mais en ne laissant pas les moyens de la gérer. Donc tout le monde est malheureux. Donc je pense que la phase dans laquelle on rentre doit être une phase de clarification. Je pense qu'il y a beaucoup de sujets qui sont mieux gérés au plus près du terrain, mais je pense que, quand on décide de les transférer, on doit transférer la responsabilité politique et démocratique qui va avec, et que ça soit très clair pour les gens, et qu'on sache quand on a une élection dans la ville, voilà les sujets qui sont clés, au niveau du département voilà ce qui est à la main de celui ou celle qu'on va élire, et au niveau de la région pareil. Aujourd'hui, les gens ne le savent pas et donc on est dans le dans le brouillard. Donc voilà, je suis pour une décentralisation de clarification, et je suis en parallèle pour une déconcentration. C'est quelque chose que l'on annonçait, mais qui, à mon goût, ne va pas assez vite, mais c'est de ramener la décision aussi au sein de l'Etat au plus près du terrain. Les élus ici présents, qui sont engagés pour votre quotidien, l'une des difficultés qu'ils ont aujourd'hui, c'est sur beaucoup de sujets, les services de l'Etat font leur maximum, sont engagés mais doivent eux-mêmes remonter la décision au niveau central. Ce n'est pas satisfaisant. Ce sont nos erreurs du passé qui ont conduit à cela. Moi, je suis favorable à ce qu'on déconcentre, ce n'est pas la même chose que la décentralisation, c'est à dire qu'au sein de l'Etat aussi, on ramène plus de décisions au niveau de la région, du département, du local, qu'on y remette aussi du coup des fonctionnaires qui puissent accompagner ces décisions. Ce n'est pas ce qu'on a fait, y compris d'ailleurs durant ces deux dernières années. C'est ça que je veux changer.

Intervenant non identifié

Merci. Question suivante dans la salle, n'hésitez pas, manifestez-vous. Je prends là. Nous avons une question au milieu de la salle, s'il vous plaît. Et je vous demanderai de vous présenter.

Philippe GAZAGNES

Philippe GAZAGNES, monsieur le Président. Je suis aussi Président du Tribunal administratif de Clermont-Ferrand. Pour poursuivre cette question tout à fait intéressante, j'aurais aimé avoir votre sentiment sur la réforme HOLLANDE, qui a éloigné à la fois les préfectures de région mais également la région à Lyon. Est-ce qu'il est possible de rêver et de penser, pour l'Auvergne, au retour d'une capitale régionale à Clermont-Ferrand ?

Emmanuel MACRON

Ecoutez, je pourrais vous donner des commentaires. La réalité, c'est qu'on a une carte, aujourd'hui, où il y a des très grandes régions. La région, je parle devant le Président de votre région, et qui s'y déploie et qui y vit, la région est devenue très grande, c'est vrai, mais elle est mise en place, les choses sont parties, elles ont été regroupées, ainsi organisées. Je pense que je ne vous rendrais pas un service et je ne rendrais pas un service ni au pays, ni à la région en vous disant : "c'est une bonne idée de détricoter". On a parfois ce goût de l'instabilité qui consiste à revenir sur ce que les prédécesseurs ont fait. Je pense que le train est parti. Les choses, d'ailleurs, ont été rééquilibrées entre temps. Clermont a eu le statut de métropole. On voit bien que les identités, de toutes façons, sont là, et au sein de la grande région, les identités se structurent qui font que tout n'est pas homogène. Vous avez plusieurs... Quand je regarde la carte nouvelle, vous avez beaucoup d'hétérogénéité. Il y a des régions qui ont une identité et une unité très forte, qu'elles aient d'ailleurs bougé ou pas. Moi, je suis des Hauts-de-France, comme on dit maintenant, ça a moins traumatisé les gens de rapprocher la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais. La Bretagne est restée dans cette terre et le fait régional qui est très fort. Après, c'est vrai qu'on a des régions très grandes, l'Occitanie ou la Nouvelle Aquitaine sont des régions immenses et avec un fait régional dont la réalité politique culturelle est plus lâche. Mais c'est une question qui nous a été posée, pour tout vous dire, d'abord et avant tout dans le Grand Est, parce que nos amis alsaciens ont voulu dire : "on recasse la région." Je pense qu'on aurait perdu beaucoup de temps, on aurait passé beaucoup de temps à redétricoter ce qui avait commencé à être fait. Je pense que voilà, il faut maintenant vivre avec ces régions, le faire intelligemment. Ça veut dire aussi, au sein de ces régions, et je sais que c'est ce qui est fait ici, bien travailler avec les départements. Au fond, je dirais, si je voulais avoir une réponse ironique à votre question, cette réforme, peut-être qu'elle ne vous plaît pas, mais elle a fait une chose, c'est qu'elle a sauvé les départements qui étaient menacés par les majorités successives depuis 10 ans. Je vois beaucoup de Présidents de départements qui sont là. Les départements, on ne peut plus s'en passer avec les grandes régions, ça c'est sûr. Avec les régions d'avant, la question pouvait se poser, les débats étaient pris de tous les côtés. Quand il y avait des régions qui étaient de petite taille, on pouvait s'interroger. Maintenant, fini. Donc voilà, c'est là, je pense qu'il ne faut pas le détricoter. Il faut garder après la proximité culturelle, il faut garder l'échelon départemental et communal, intercommunal, mais je ne proposerai pas ça.

Intervenant non identifié

Une autre question dans la salle s'il vous plaît. Là-haut, je vois, s'il vous plaît, au milieu.

Stéphane VERGEADE

Bonsoir, monsieur le Président. Stéphane VERGEADE, rédacteur en chef adjoint de *La Montagne*. Une question, je me permettrais de revenir à une question sur notre métier, son modèle économique, son avenir, et un point que vous avez effleuré pendant votre discours sur le droit voisin. Je crois avoir compris que vous l'effleuriez. La France a été le premier pays, ces dernières semaines, à adopter ou à adapter les dispositions européennes sur le droit d'auteur au profit des éditeurs et agences de presse. Notre profession, évidemment, dit "très bien". Sauf qu'on voit déjà que sa mise en application est extrêmement difficile et pose question, et comme celle plus généralement des plateformes en ligne, par exemple de contenus. Ma question est très simple, c'est : monsieur le Président, comment comptez-vous agir aujourd'hui pour que les éditeurs et agences

de presse perçoivent une juste rémunération, et de façon directe, sans passer par un organisme collecteur ?

Emmanuel MACRON

Merci beaucoup. La question que vous soulevez est très importante. Elle a justifié notre combat. Ce que je disais tout à l'heure à votre confrère, je crois dans l'importance des journalistes, et je dirais, d'une manière plus générique, dans la fonction d'auteur dans notre pays, et plus largement, dans les démocraties. C'est-à-dire qu'à un moment donné, quelqu'un prend la responsabilité de produire un contenu. Ce n'est pas très joli comme formule, c'est-à-dire d'écrire un article, une réflexion, un reportage ou une création, et que ça, ça a de la valeur, et que la valeur est même là. Là où le modèle et la libre circulation sur le numérique a mis toute la valeur en celui qui diffuse le contenu. Je ne crois pas qu'il y ait de société qui tienne longtemps, en particulier nous, qui sommes attachés à la diversité, au pluralisme politique, à un imaginaire qui est chatoyant et non pas uniforme, notre société deviendrait extrêmement malheureuse à avoir une forme d'uniformisation de tous ces contenus et à mettre toute la valeur chez celui qui diffuse. C'est pour ça, en effet, comme vous l'avez dit qu'on s'est battu pour les droits d'auteur et les droits voisins, c'est-à-dire pour ceux qui écrivent, font un travail pour écrire, d'enquêtes, de vérification, etc., et que ceux qui les éditent puissent être justement rémunérés de ce travail, et de dire : ça ne vaut pas rien. On a été les premiers, vous l'avez dit, dans la loi, à l'appliquer. Ce sera dans quelques jours pleinement opérationnel. Je crois que c'est le 24 octobre que ça rentre en vigueur. Maintenant, parlons-nous franchement. Ce qui s'est passé, ce qu'il y a derrière votre question, c'est la position que Google a prise, en Allemagne d'abord, puis en France, qui a consisté à dire : vos directives sont tout à fait sympathiques, vos lois sont sans doute merveilleuses mais nous, c'est non. Ou plus exactement, vous allez tous nous signer la liberté d'utiliser vos contenus, sinon on vous déréférence. Et on voit bien qu'on arrive déjà presque trop tard avec cette approche, parce que le déréférencement fait peur, parce que la dépendance économique à Google ou au référencement dans Google est parfois très importante, en termes d'accès au trafic et existence sur le numérique. C'est tout le problème qu'on a, donc là, on doit s'organiser, et surtout jouer collectif. Donc ce qu'on doit faire, j'en parlais avec le Président de l'Alliance hier, puisque vous avez, je pense, pris une très bonne décision, c'est-à-dire de mettre ensemble tous les syndicats de presse pour la première fois autour d'une alliance unique. Ce qu'on évoquait hier, c'est que d'abord, l'Alliance s'est organisée et je pense que vous avez pris la bonne décision. Ensuite, chacun à son niveau décide de s'organiser, de se défendre mais l'État le fera. Donc, sur le plan juridique et du dialogue avec ces plateformes, maintenant, on va rentrer dans la mise en œuvre de la loi. Moi, j'ai à cœur que quand le législateur a voté une loi, on l'applique, et qu'une entreprise, quand bien même c'est une très grande entreprise, elle ne peut pas s'en affranchir, quand elle décide d'opérer en France. Et ce débat doit être un débat public démocratique. Je pense qu'il faut le dire. Il faut simplement dire que la volonté aujourd'hui d'un opérateur, c'est de ne pas payer les journaux, de ne pas payer des journalistes comme la loi l'a prévu et la directive européenne l'a prévu, sous peine de les tuer. Je pense qu'il faut le dire, en faire un débat public, faire monter la pression sur ces gens, de là où vous êtes et nous, on le fera sur le plan juridique et donc maintenant, on rentre, à partir d'octobre, dans la mise en œuvre. Donc il y a tout un travail qui a commencé avec le ministère de la Culture, le ministère de l'Economie et des Finances pour, en lien, d'ailleurs, avec nos partenaires européens, avancer sur ce point. Nous aurons le 16 octobre un Conseil des ministres franco-allemand. Ce sera à l'agenda de ce conseil parce que les Allemands ont exactement le même problème que nous, et je sais que plusieurs ont eu des échanges avec leurs partenaires allemands qui veulent mener la même bataille. Il y a plusieurs grands groupes allemands qui, très tôt d'ailleurs, se sont élevés contre la valeur zéro accordée au travail des journalistes et de la presse. Voilà ce qu'on va faire très concrètement, se battre à vos côtés.

[APPLAUDISSEMENTS]

Intervenant non identifié

Nous avons une question par ici, je crois.

Jean-Henri CATTEAU

Bonsoir, monsieur le Président. Jean-Henri CATTEAU, le président du Syndicat de la presse agricole et rurale, donc une presse encore plus petite que celle de *La Montagne*, proche des hebdomadaires du groupe de *La Montagne*. Et on a tout un tas de réformes aujourd'hui qui nous tombent dessus alors, je ne dis pas qu'il ne fallait pas les faire. Je ne dis pas qu'il ne faut pas continuer à les faire. Je parle des annonces légales notamment, je parle de Citeo. Ce sont des charges qui tombent sur nos petites entreprises de presse. Et aujourd'hui, on a besoin d'accompagnement. Notre presse agricole, on est d'accord, c'est la presse des zones blanches, c'est la presse de la zone où le facteur, il a plus envie d'aller. Et pourtant, ce sont encore sur la presse, nos lecteurs, ils sont là et

de la zone où le lecteur, il a plus envie d'aller. Et pourtant, on est encore sur le papier, nos lecteurs ils sont là et tout à l'heure, dans le débat qu'on avait, c'est nos parents, nos arrière-grands-parents, nos familles qui lisent ce papier. On peut leur proposer via Internet, on peut leur proposer du Twitter, mais ce n'est pas gagné, donc on est encore là, sur le terrain. Je me demande comment vous allez nous accompagner là-dessus. On est conscient qu'il faut faire les réformes mais ça va vite, ça va très vite et nos petites entreprises de presse, elles ne vont pas pouvoir réagir aussi vite. Voilà.

Emmanuel MACRON

Alors, sur ce sujet, il y a des propositions qui ont été faites, pour être très concret, qui sont le fruit de votre travail collectif, dans le plan Filière, qui a été déposé au mois d'avril. Sur ces propositions, elles ont été - c'est même aujourd'hui terminé - analysées par le gouvernement et donc, il va y avoir là, dans les prochaines semaines, un rendez-vous important avec les ministres parce qu'il n'y a pas que le ministère de la Culture, on le sait bien. Quand vous dites accompagner, il y a des demandes qui sont faites, plusieurs demandes qui sont formulées en termes de fiscalité, en termes de crédit d'impôt pour accompagner les lecteurs, en termes de pression mise sur le portage ou pour compenser le portage, que ce soit, si je puis dire, plus clair et plus transparent. Tous ces dispositifs d'accompagnement, c'est ce que la profession a proposé. Je ne dis pas que tout sera retenu mais je pense qu'il y a beaucoup de pistes que je considère, de propositions que je considère comme pertinentes. Par exemple, sur la presse, dont vous faites partie, la presse qui opère dans les zones les plus difficiles d'accès et les plus isolées, il est clair que l'idée du crédit d'impôt est une bonne idée, je pense, pour accompagner, pour redonner de la motivation à l'abonnement, permettre d'accompagner le soutien du lecteur. C'est une piste qui est tout à fait positive. Donc, voilà, il y a une série de propositions que vous avez faites, que je soutiens en bonne partie et sur lesquelles je souhaite que l'on avance. Donc là, le rendez-vous, c'est le rendez-vous d'automne, pour finaliser ce dialogue et d'ici la fin de l'année, pouvoir acter d'un plan efficace pour accompagner la presse. Le total des mesures, c'est, je crois, en année courante, entre 150 et 160 millions d'euros de plus par an, qui est demandé par la profession. Il faut voir ce qu'on prendra, ce qu'on ne prendra pas. Ce qui est sûr, c'est que vous l'avez dit, pendant 5 ans, me corrige le Président, voyez, ce qui est vrai. Ce qui est sûr, c'est qu'on ne peut pas ne rien faire. Là, vous l'avez parfaitement dit, parce qu'il y a des titres qui sont en grande difficulté, parce qu'il y a des mutations qui supposent des investissements importants, qu'on doit aider à accompagner. Parce que s'il y a des changements de pratiques qui doivent être accompagnés, ou par des investissements, ou en aidant les lecteurs pour continuer à garder sa base, donc tout ça, on va le faire. Voilà, rendez-vous d'automne, le plan fini avant la fin d'année mais beaucoup des réponses à ce que vous avez dit sont dans le plan de filière, pour être modeste. Et beaucoup des choses que j'ai dites, ce sont au fait des idées de la profession.

Intervenant non identifié

Y a-t-il une autre question dans la salle, s'il vous plaît ? Je vois une main qui se lève de ce côté-là.

Jean-Emmanuel DUMOULIN

Bonsoir, monsieur le Président. Jean-Emmanuel DUMOULIN, le référent du CLEMI, le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information au niveau académique. Ce soir, on célèbre le centenaire de *La Montagne* mais on a aussi beaucoup parlé de la jeunesse et de l'avenir. Et d'ailleurs, dans ce domaine, *La Montagne* est pour nous un partenaire complètement incontournable au niveau académique, pour former les jeunes, forger leur esprit critique, en particulier en ces temps de post-vérités, dont vous faites parfois les frais. Donc, une question toute simple : comment affirmer davantage encore cette éducation aux médias et à l'information dans notre éducation ? Comment faire mieux, tout simplement ? Merci, monsieur le Président.

Emmanuel MACRON

Merci à vous. Ça, ça fait partie, pour le coup, de l'investissement dans l'école, l'éducation, qui est en cours. D'abord, je pense que s'assurer de l'acquisition des savoirs fondamentaux du jugement est indispensable. Je rappelle que jusqu'au dernier test en vigueur, on avait 20 % des élèves qui sortaient de CM2, qui ne savaient pas bien, ou lire ou écrire ou compter. C'est difficile d'avoir un accès à l'information qui est totalement indépendante et qui permette de se forger une opinion libre, quand on a cet échec face à nous. Donc, on a réinvesti dans la petite enfance, l'éducation primaire, en particulier les classes où il faut acquérir ces savoirs, en se concentrant sur les zones qui étaient les plus en difficulté et où les difficultés éducatives et économiques se

concentraient, en dédoublant les classes, comme vous l'avez vu. Avec des résultats qui, d'ailleurs, commencent à être mesurés. Ensuite, c'est de pouvoir, dans l'enseignement au collège et lycée, former au jugement à l'égard, justement, des médias, à l'égard de l'information. C'est déjà dans les maquettes de nos enseignants, comme vous le savez. Le ministre de l'Education nationale l'a encore souligné et développé, en particulier sur les programmes du lycée, mais dès le collège, on a des enseignants qui font un travail remarquable et ont été formés pour cela, et qui apprennent à des élèves comment on prend de la distance par rapport à une affiche de propagande, ce qu'est la propagande par rapport à l'information et donc aident à apprendre le rapport aux faits à la vérité, à la manipulation de la vérité, et ce qui est indispensable pour forger son jugement. Et donc, ça, on l'a consolidé dans les programmes de lycée et on continuera de le faire. Et puis, après, il y a dans les modules, si je puis dire, du supérieur, la possibilité de continuer à développer ces formations. C'est ce à quoi vous êtes engagé. Après, il y a tout le travail, si je puis dire, d'éducation continue d'électeur et citoyen, ce que, pour le coup, la presse, les médias, en général, ont de plus en plus fait, avec les éléments de vérification des faits, de retour sur l'information, de retour sur la véracité ou non d'une information qui a été donnée, pour pouvoir prendre de la distance par rapport à un contenu. La grande difficulté que nous avons tous collectivement, c'est la viralité que peut prendre à un moment donné la fausse information ou l'information partielle. C'est ça, le problème, c'est le rapport à la vitesse et au volume. C'est qu'à un moment donné, il faudrait que, il faut que quelqu'un puisse refroidir le moteur le plus vite possible, quand les choses partent dans le mauvais sens. Mais ça, c'est de la pratique, ce n'est pas de l'éducation. En tout cas, je vous remercie pour le travail qui est le vôtre et l'engagement qui est le vôtre parce que la discussion qu'on a ce soir et que vous avez sans doute eue cette après-midi montre combien cette tâche est essentielle.

Intervenant non identifié

Merci. Avons-nous une autre question dans la salle ? Ici, Monsieur SIMEON, qui a été un de nos témoins de ce tribunal, cette après-midi.

Jany SIMEON

Oui. Monsieur le Président, bonjour. Jany SIMEON, je suis maire d'une petite commune de la Nièvre et je suis également Président d'une intercommunalité de 13 000 habitants. Je vais reprendre ce que, sur les transferts de compétences. Je vais essayer de pas être trop technique mais la gestion des milieux aquatiques, voilà, c'est l'Etat qui l'a transférée aux communautés de communes sans les moyens qui vont avec, si ce n'est de dire, vous pouvez prélever une taxe. Donc, forcément, vous m'excuserez, mais quand les gens m'interrogent, je dis : c'est de la faute de l'Etat parce que déjà, je n'ai rien demandé et on ne m'a pas donné les sous.

[APPLAUDISSEMENTS] Ensuite, l'urbanisme, on n'a rien demandé, nous, les élus. On nous le met, mais quand est-ce qu'on va discuter avec nous et nous faire confiance ? On est suffisamment grand pour savoir si l'échelon de la commune est le bon échelon ou si c'est l'échelon de l'intercommunalité ou le département ou autre, ou si c'est un syndicat. J'ai l'impression qu'on ne nous fait pas confiance. Alors, je vous dis ça, mais c'était le cas du gouvernement d'avant et c'était le cas du gouvernement avant et on peut remonter très loin. Ça, c'est le premier point : quand est-ce qu'on nous fera confiance ? Et y compris sur les territoires ruraux. Le deuxième point, c'est qu'on nous demande, nous, élus, d'essayer d'aménager le territoire, de faire venir des entreprises, de maintenir les écoles. Et qu'est-ce qu'on voit ? Qu'est-ce que je peux constater actuellement ? On va fermer les trésoreries ; la préfecture qui avait une dizaine de personnes, il n'y en a plus que deux. D'ailleurs, il n'y a plus de sous-préfet, il n'y a plus de secrétaire général. Donc, on nous demande d'aménager le territoire et on ne peut que constater, là aussi, je ne fais pas de procès d'intention, c'était pareil sur les autres gouvernements, on s'aperçoit qu'il y a du déménagement de l'Etat. J'ai envie de vous dire, monsieur le Président, quand est-ce qu'on arrête de déménager ? Quand est-ce que vous arrêtez de déménager l'Etat ? Parce que c'est du déménagement en territoire, ce n'est pas de l'aménagement. Et puis, j'ai envie de vous dire, les territoires ruraux, c'est aussi chez vous. [APPLAUDISSEMENTS]

Emmanuel MACRON

Alors, monsieur le maire, merci pour vos questions. D'abord, pour moi, c'est comme pour vous. Parfois, on hérite de situations qu'on préférerait ne pas avoir. Bon, et donc sur GEMAPI, puisque sans être trop technique, c'est ça, la beauté du sujet que vous avez évoqué, on l'a tourné dans tous les sens. Il y a eu des réformes, y compris, d'ailleurs, depuis mai 2017, qui ont conduit à redonner de la souplesse. Mais ce qui est tout à fait vrai, c'est qu'au moment où ça a été décentralisé, les moyens n'ont pas accompagné. Je l'ai dit pour ceux qui ont des charges qui sont les plus importantes, on y veillera aussi, parce qu'il y en a qui ont des charges qui sont plus lourdes que d'autres. Il y a des endroits où la compétence peut s'exercer, elle a été digérée. Il y en a

d'autres où c'est plus compliqué. Ça existe, quand il y a des cours d'eau plus lourd à gérer. On en a vu, il y a des cas où il faut qu'on compense plus. Même si l'ancien ministre qui est face à moi serait peut-être plus dur que moi sur ce sujet et donc là, vous parlez d'une compétence qui a été transférée, en effet, sans être compensée. Ça ne rejoint pas ce que je disais tout à l'heure. Moi, je parlais du transfert d'une compétence avec la responsabilité qui va avec et, bien sûr, les moyens, parce qu'une fois qu'on a tout, ça accompagne. Sur l'urbanisme ensuite, au niveau des collectivités, vous avez des compétences déjà. La question, c'est de savoir comment les articuler entre elles et ce que je constate souvent, c'est que les blocages, ils sont aussi beaucoup entre les collectivités elles-mêmes. Si on est honnête, quand je regarde les difficultés à construire, c'est bien souvent au niveau local entre les élus, qui sont au sein d'une même intercom, qu'on ne se met pas d'accord et autres, et là-dessus, si on se dit les choses, on demande toujours d'avoir plus de responsabilité et de liberté. Quand on la donne, on en appelle à l'Etat pour qu'il la reprenne ou qu'il règle les problèmes entre les collectivités. Ce qui m'est arrivé aussi très souvent, lors du Grand débat, quand j'étais au milieu de maires, on me disait : faut nous démêler l'affaire. Donc, à un moment donné, c'est la même chose, il faut choisir le niveau qui est le bon. Sur l'urbanisme, il faut, à un moment, qu'on tranche. Vous avez le ministre qui dit : c'est l'intercom. La vérité, c'est qu'on a redonné des marges de manœuvre en donnant la possibilité, avec un droit minoritaire, de sortir un peu sur le mode de ce qui est fait sur GEMAPI, pour le garder au niveau communal. Donc il y a une minorité de blocages, mais le droit commun, c'est plutôt l'interco. Mais ça veut dire que le système n'est pas parfait non plus. Alors, sur le logement, pour vous détendre, si je puis dire, moi, je suis très favorable à ce qu'on donne beaucoup plus de compétences au niveau local. Parce que les réalités, parce qu'il faut qu'on ait quelques règles simples, qui sont au niveau national, de fiscalité. Mais après, la montée des projets et leur avancée, c'est au niveau local. La réalité des territoires est extrêmement hétérogène, le rapport au foncier ou autre. Donc, là-dessus, je suis plutôt pour qu'on en donne plus. Mais c'est à examiner, c'est au débat, en ce moment. Mais je ne serais pas aussi schématique, même si vous avez raison, il y a eu souvent, il a pu y avoir une politique de transferts non compensés. Les départements qui ont eu le RSA, compensés la première année, puis non compensés ensuite, l'ont vécu d'une autre façon, qui n'est pas très saine dans la gestion des finances publiques et du rapport entre l'Etat, enfin le gouvernement, et les collectivités locales. Après, sur comment l'Etat doit se déployer dans le territoire, et au fond, est-ce que l'Etat doit y revenir ou en tout cas stopper ces réorganisations. Là où vous avez raison, c'est que l'Etat a quitté beaucoup de territoires. Il y a en ce moment même l'administration des impôts qui a annoncé beaucoup de choses. Le ministre, à ma demande, a stoppé et a dit qu'il conserverait dans chaque territoire, pour voir ce qui est accepté ou pas par les maires. Ce qui est vrai aussi, c'est que quand on passe au prélèvement à la source, quand on a les réformes qui sont en cours, les trésoreries n'ont plus le même rapport aux choses et les gens ne réclament pas en première instance, comme service public, la trésorerie, ou alors j'ai mal compris le message. Donc, ce n'est pas absurde de réfléchir à savoir comment on l'organise mieux, ça. Mais il le fera de manière concertée, en regardant aussi département par département. Il l'a dit et il ira voir là où il n'y a pas de consensus, où ça crée des déstabilisations, il les stoppera. Après, la vraie question, c'est comment nous, on remet, en effet, de la matière grise, si je puis dire, du muscle là où on l'a enlevé. Parce que ce qui est vrai, je le disais tout à l'heure, c'est que l'Etat, quand il a fait des économies pour lui-même sur la fonction publique, quand on a réduit le nombre de fonctionnaires, on l'a beaucoup plus réduit sur le territoire que dans l'administration centrale. J'attire votre attention sur le fait que beaucoup des gens qui nous disent "ne fermez pas de trésoreries", ce sont parfois les mêmes qui nous disent "vous devriez faire plus d'économies." Ce qui est, à la fin des fins, de faire des économies, il faut les faire quelque part. Ça fait partie des économies qu'on peut faire. Je ne suis pas favorable à faire des économies, je l'ai dit au gouvernement, sur le territoire. Je pense qu'on a énormément de marge de manœuvre en administration centrale, elles sont trop nombreuses et surtout le rapport aux citoyens n'est pas le même, je l'ai souvent dit. Il y a, au fond, le fonctionnaire de guichet qui règle les problèmes, se prend les engueulades et au contact des élus, il y a le fonctionnaire de circulaire, qui produit de très bonnes solutions à des questions que personne ne se posait, et qui ensuite, l'envoie. Parfois, il y a des ministres ou des présidents de circulaire aussi, ça peut arriver. Donc, ce qu'on doit réussir à faire, c'est renvoyer, en effet, des fonctionnaires et de l'emprise sur le terrain. Cette proposition que j'ai faite en avril dernier, de France Services, c'est cela pour moi. C'est avec les élus mais l'Etat prenant sa part de responsabilité de remettre sur le territoire des fonctionnaires, pas un fonctionnaire tout seul dans un bureau, non. Des équipes dont l'objectif est de répondre aux problématiques des élus mais surtout des gens. Moi, ce qui me frappe aujourd'hui, dans les zones qui sont les plus rurales ou les plus en difficulté, c'est la solitude dans laquelle nos concitoyens se sont installés. La solitude, parfois la défiance, le repli et donc on a, nous, Etat, mais avec les élus, en particulier les maires que vous êtes maintenant, un travail à mener pour aller vers la reconquête et donc vous permettre - j'ai dit un par canton parce que je trouve que c'est la bonne échelle territoriale. Après, c'est à affiner en fonction des territoires et de leurs réalités, et ce que vous ressentez. C'est pour ça qu'on fera un appel à projets mais au moins dans chaque canton, qu'on puisse remettre des fonctionnaires, c'est-à-dire des gens qui ont une compétence, qui peuvent répondre aux problématiques de nos concitoyens et pas les renvoyer vers un autre service ou vers un numéro de téléphone ou vers une plateforme internet, qui sont là, qui répondent, qui apportent du service, qui travaillent différemment avec le territoire. Je pense aussi que La Poste, qui vit une crise parce que le courrier baisse, elle doit être mobilisée dans ce nouveau rapport au service public de nos concitoyens. Nos postiers qui font des tournées - beaucoup ici y sont attachés - on en avait parlé dans des temps anciens. Je pense qu'on doit réinventer leur rôle. C'est aussi un rôle d'aller au contact et d'apporter un service public, en tout cas, d'aller solliciter une demande de service public au quotidien. Je pense qu'on a aussi une politique culturelle à redéployer au plus près du local. Qui peut passer par ces maisons France Services. Au

une politique volontaire de redéploiement plus près du terrain, qui peut passer par des maisons régionales. Au fond, je crois aux projets au plus près du territoire et je pense que l'Etat, du coup, a réaménagé sa présence par ce biais-là. C'est exactement la démarche qu'on a eue avec Action cœur de ville. C'est exactement ce qu'on a fait. On a remis des moyens, parfois on a remis des fonctionnaires et de l'ingénierie qui allaient avec, quand il y avait des projets pour accompagner les élus. Ce qui est vrai, c'est qu'on ne l'a pas encore déployé pour les communes qui sont plus petites que ce qui était prévu. Et surtout, on doit maintenant accompagner ça d'une réinstallation de fonctionnaires au plus près du terrain. J'en parlais avec Madame la préfète : la logique, ces quinze dernières années, a été de demander des fonctionnaires pour toujours en ramener davantage, ou au niveau du chef-lieu de région ou au niveau parisien. C'est cette logique que j'ai demandé au gouvernement, maintenant, d'infléchir, pour qu'on réinvestisse les territoires, parce que je pense que c'est la fonction de l'Etat, comme vous l'avez dit, d'aménagement, et parce que je pense que c'est l'une des réponses à cet isolement que j'évoquais.